
Manuel d'utilisation de l'application Belbeef pour les abattoirs

1. INTRODUCTION GENERALE

Belbeef ambitionnait depuis le début de développer le Système d'Enregistrement Central (SEC) pour pouvoir abandonner le système de traçage papier et ainsi basculer intégralement vers un suivi numérique des animaux abattus reconnus par le GLR. Dans l'ancien système, les données du passeport bovin permettaient de vérifier si l'animal qui entraît pour être abattu était reconnu ou pas. A l'issue du traitement des données d'abattage, un document de traçage papier devait être établi et l'animal devait être enregistré sur la liste d'abattage. Cette liste doit à son tour être transmise pour contrôle à Belbeef asbl.

Afin de garantir une traçabilité performante, le processus a été entièrement numérisé. Il y a une passerelle aussi établie entre la banque de données Sanitel et la banque de données de Belbeef asbl. La numérisation de la banque de données est la clé pour simplifier le cahier des charges, pour diminuer considérablement la montagne de papier et garantir la fiabilité du traçage. Les listes d'abattage et documents de traçage au format papier appartiennent dès lors au passé.

La présente notice d'instructions vous accompagne dans le déploiement correct et simple du Système d'Enregistrement Central (SEC) au sein de votre entreprise. Cette opération peut s'effectuer de deux manières, à savoir une application Web et des services Web. La présente notice détaille l'utilisation des deux.

NOTICE D'INSTRUCTIONS DE L' APPLICATION WEB

1. Introduction

L'enregistrement de l'identité des bovins, qui sont destinés à être commercialisés sous le GVB, doit dans tous les cas s'opérer dans le Système d'Enregistrement Central mis au point à cet effet. Pour permettre l'identification et la traçabilité de chaque bovin tout au long de la chaîne de production et de commercialisation, le code du document d'identification (marque auriculaire) doit être saisi dans le Système d'Enregistrement Central au moment de l'arrivée à l'abattoir, avant l'abattage. Ce code permet de vérifier les données de l'animal vivant par rapport aux exigences du cahier des charges. Après l'abattage, les données d'abattage doivent être saisies, le Système d'Enregistrement Central émettant ensuite une réponse définitive quant à la reconnaissance GVB de l'animal. L'abattoir enregistre dans la foulée le destinataire des bovins abattus qui peuvent être commercialisés sous le GVB, ces animaux apparaissent alors dans l'application Web du grossiste auquel les animaux ont été assignés. Le grossiste peut à son tour procéder à la formation de lots.

Le SEC est une application Web. Vous pouvez y accéder sur le site <https://abattoir.belbeef.be>. Nous vous recommandons vivement d'utiliser à cet effet le navigateur « **Google Chrome** ».

Le nom d'utilisateur et le mot de passe sont univoques par utilisateur et vous sont communiqués par le secrétariat de Belbeef asbl, de même que le numéro unique GVB de votre entreprise. Ce dernier est d'application si vous choisissez de communiquer avec le SEC via les services Web.

Lorsque vous ouvrez une session via l'outil Web, vous trouvez dans le haut cinq onglets : enregistrement, données d'abattage, grossiste, archives et contrôle cheptel. Les fonctionnalités spécifiques à chaque onglet sont détaillées.

The screenshot displays the 'Enregistrement animaux entrants' page of the SEC application. The top navigation bar includes links for 'Registration', 'Données d'abattage', 'Commerce de gros', 'Archives', 'Contrôle cheptel', and a language selector (NL FR). The user is logged in as 'TEST SLACHTHUIS' and can click 'Déconnecter'. The main content area is titled 'Enregistrement animaux entrants 24 avr. 2014' and features a 'SAISIE' tab and a 'TRAITEMENT FICHIERS' button. A search bar for 'Numéro auriculaire' is present, with an 'Enregistrez' button and a link to 'Télécharger fichier Beltrace'. Below this, there are three sections: 'Pour traitement' (empty), 'Satisfait au label' (with a table of records), and 'Ne satisfait pas' (with a table of records). The 'Satisfait au label' table has columns for GLR, BBQS, MERITUS, DELHAIZE, COLRUYT, Heure enregistrement, Numéro de boucle auriculaire, Numéro cheptel, Producteur, and actions (Modifier, Supprimez). The 'Ne satisfait pas' table has columns for Heure enregistrement, Numéro de boucle auriculaire, Raison, Numéro cheptel, Producteur, and actions (Modifier, Supprimez). A 'BELBEEF' logo is visible on the right side of the interface.

Statut	Heure enregistrement	Numéro de boucle auriculaire	N° cheptel	Producteur
Aucune donnée n'a été trouvée.				

GLR	BBQS	MERITUS	DELHAIZE	COLRUYT	Heure enregistrement	Numéro de boucle auriculaire	Numéro cheptel	Producteur	Modifier	Supprimez
-----	------	---------	----------	---------	----------------------	------------------------------	----------------	------------	----------	-----------

Heure enregistrement	Numéro de boucle auriculaire	Raison	Numéro cheptel	Producteur	Modifier	Supprimez
----------------------	------------------------------	--------	----------------	------------	----------	-----------

2. Enregistrement

Dans une première phase, tous les animaux arrivants doivent être enregistrés **avant abattage**. Cette opération s'effectue de préférence parallèlement à la notification sous Sanitrace.

L'enregistrement des animaux arrivants peut s'effectuer de quatre manières au choix :

a. Saisie manuelle

Le numéro de marque auriculaire de l'animal peut être saisi manuellement, ensuite vous procédez à l'enregistrement manuel. Tant la marque auriculaire complète avec code du pays et nombre de contrôle (par exemple, BE012345678) que le numéro de marque auriculaire avec code du pays sans nombre de contrôle (par exemple, BE12345678) sont acceptés.

b. Balayage code à barres

Le code à barres du passeport, qui accompagne l'animal, peut être balayé à l'aide d'un scanneur à main. Les animaux sont automatiquement repris dans le récapitulatif.

c. Mise en ligne fichier Beltrace

La banque de données vous offre la possibilité de mettre en ligne le fichier Beltrace (destiné à l'AFSCA). Les animaux sont automatiquement repris dans le récapitulatif. Dans ce cas, il ne vous faut pas procéder à l'enregistrement manuel. Un récapitulatif des fichiers Beltrace mis en ligne et de leur statut est affiché en haut à droite sous l'onglet « traitement fichiers ».

d. Services Web

L'intégralité du processus d'enregistrement des animaux arrivants peut être automatisée en faisant appel aux services Web mis au point. Si vous souhaitez les utiliser, veuillez consulter la notice spécifique aux services Web.

Il va de soi que l'application Web permet de consulter les données qui ont été mises en ligne via les services Web.

Après enregistrement des données, les animaux sont automatiquement répartis en 2 groupes « satisfait » ou « ne satisfait pas ».

Satisfait

Les animaux qui, en fonction des données animaux vivants sont reconnus par le GVB, se trouvent repris dans ce récapitulatif. Le numéro de marque auriculaire, le numéro de cheptel ainsi que le nom de l'éleveur s'affichent, de même que les différentes catégories (GVB, BBQS, DELHAIZE, COLRUYT) auxquels l'animal peut prétendre.

Ne satisfait pas

Les animaux qui n'entrent pas en considération pour être abattus sous le GVB sont classés dans ce dernier groupe, avec mention des raisons pour lesquelles ils ne sont pas reconnus. Ces animaux ne peuvent pas être commercialisés sous le GVB. Leur trajet ne fait pas l'objet d'un suivi ultérieur sous SEC.

L'écran pour l'enregistrement des animaux arrivants est automatiquement actualisé tous les jours. Chaque jour, vous démarrez avec un écran vierge. Les animaux qui répondent au GVB sont automatiquement transférés vers l'onglet suivant où les données d'abattage sont à compléter. Les données de ces animaux sont évidemment conservées.

3. Données d'abattage

Tous les animaux qui ont été considérés comme reconnus comme GVB sous l'onglet « enregistrement » y sont à nouveau proposés pour traitement. Au cours de cette deuxième phase, les données d'abattage sont à compléter. Si vous souhaitez ne pas commercialiser des animaux sous le GVB, vous pouvez supprimer les animaux à ce niveau et ils ne feront pas l'objet d'un suivi ultérieur sous SEC.

Registration Données d'abattage Commerce de gros Archives Contrôle cheptel NL FR Bienvenue TEST SLACHTHUIS Déconnecter

Enregistrement animaux entrants 24 avr. 2014 SAISIE TRAITEMENT FICHIERS

Numéro auriculaire: Enregistrez ou Télécharger fichier Beltrace

Pour traitement

Statut	Heure enregistrement	Numéro de boucle auriculaire	N° cheptel	Producteur
Aucune donnée n'a été trouvée.				

Satisfait au label

GLR	BBQS	MERITUS	DELHAIZE	COLRUYT	Heure enregistrement	Numéro de boucle auriculaire	Numéro Producteur	Modifier	Supprimez cheptel
-----	------	---------	----------	---------	----------------------	------------------------------	-------------------	----------	-------------------

Ne satisfait pas

Heure enregistrement	Numéro de boucle auriculaire	Raison	Numéro cheptel	Producteur	Modifier	Supprimez
----------------------	------------------------------	--------	----------------	------------	----------	-----------

L'enregistrement des données d'abattage s'effectue de trois manières au choix :

a. Manuellement

Les données d'abattage peuvent être saisies manuellement par animal. Pour chaque animal proposé pour traitement, il s'affiche à droite la possibilité de compléter les données d'abattage.

b. Mise en ligne fichier RuBo

Le fichier RuBo, destiné à l'IVB, peut être mis en ligne. Ensuite, le système associe automatiquement les données aux animaux qui ont été enregistrés antérieurement et qui ont été considérés comme reconnus GVB.

c. Services Web

L'intégralité du processus d'enregistrement des données d'abattage peut être automatisée en faisant appel aux services Web mis au point. Si vous souhaitez les utiliser, veuillez consulter la notice spécifique aux services Web.

Il va de soi que l'application Web permet de consulter les données qui ont été mises en ligne via les services Web.

Après traitement des données, les animaux sont à nouveau répartis en deux groupes : « données d'abattage répondant au GVB » ou « données d'abattage ne répondant pas ». Il s'agit du résultat **définitif** de la reconnaissance au GVB.

Les animaux qui peuvent être commercialisés sous le GVB et qui ont définitivement été considérés comme reconnus par le GVB sont repris sous l'onglet suivant, « grossiste ».

4. Grossiste

L'abattoir enregistre dans le SEC le destinataire des bovins abattus qui peuvent être commercialisés sous le GVB.

L'attribution d'un animal au grossiste s'effectue selon le numéro GVB univoque du grossiste et doit se faire **avant** le départ de la carcasse vers le grossiste. Si souhaité, un seul animal peut être attribué à plusieurs grossistes (max. 4 pièces). Par défaut, les animaux entiers sont attribués à un seul grossiste.

Vous pouvez également y supprimer du Système d'Enregistrement Central les animaux qui ne seront pas commercialisés sous le GVB.

L'enregistrement du grossiste s'effectue de deux manières au choix :

a. Manuellement

Il est possible de renseigner manuellement le grossiste auquel l'animal est attribué. Vous pouvez y saisir manuellement le(s) destinataire(s).

b. Services Web

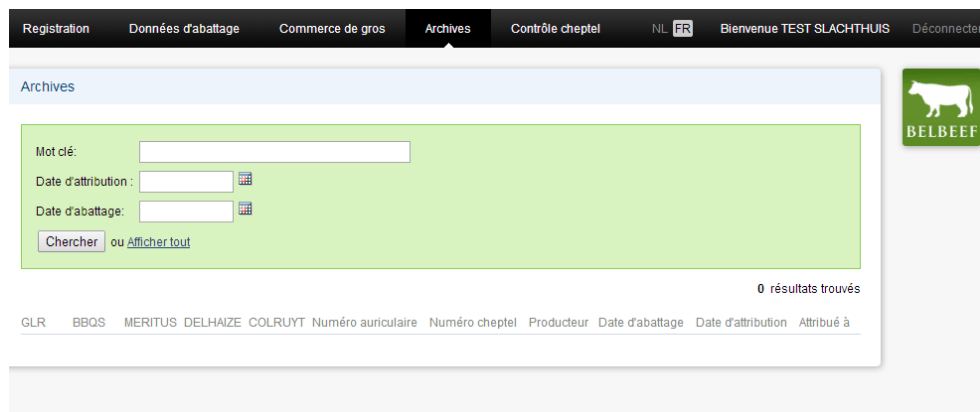
L'intégralité du processus d'attribution des animaux peut être automatisée en faisant appel aux services Web mis au point. Si vous souhaitez les utiliser, veuillez consulter la notice spécifique aux services Web.

Il va de soi que l'application Web permet de consulter les données qui ont été mises en ligne via les services Web.

Après avoir attribué les animaux au destinataire, l'animal s'affiche dans la boîte de réception de l'application Web pour grossistes. **Le grossiste ne peut pas commercialiser les animaux sous le GVB sans attribution numérique.**

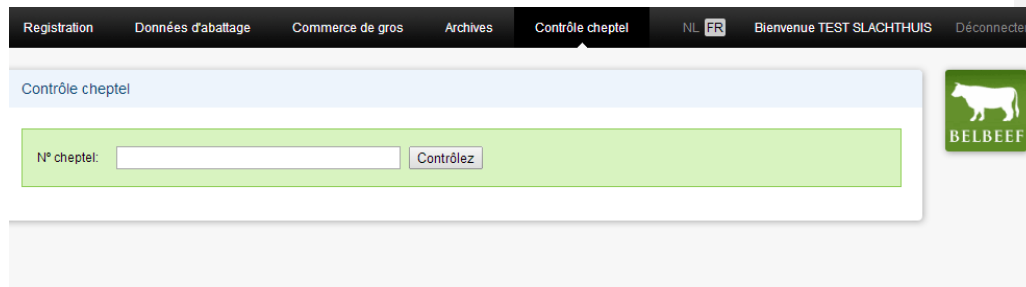
5. Archives

Les archives de l'abattoir permettent de vérifier quels animaux ont été attribués à quel moment à quel grossiste.



6. Contrôle cheptel

L'application Web vous offre également la possibilité de consulter le statut d'un cheptel avant d'acheter des animaux. Seuls les bovins de participants agréés bénéficiant d'une date d'agrément valide sont acceptés par le SEC.



Remarque : Tout contrôle au niveau du cheptel correspond à un **instantané de la situation**. Des participants peuvent à tout moment perdre leur reconnaissance à la suite d'un contrôle inopiné, d'une analyse non conforme... Il est donc conseillé de vérifier dans tous les cas l'agrément avant d'acheter des animaux.

NOTICE D'INSTRUCTIONS SERVICES WEB

1. Introduction

Dans cette notice, Belbeef asbl vous procure les informations nécessaires pour saisir par l'intermédiaire de services Web les enregistrements, données d'abattage et attributions au niveau de l'abattoir. Les services Web représentent une alternative à l'application Web qui nécessite une saisie manuelle, comme décrit ci-dessus.

Les services Web sont organisés d'après le principe RESTful, les http-verbs désignant l'opération souhaitée. Provisoirement, seul POST est disponible pour mettre des données en ligne, à l'avenir une extension peut être envisagée pour permettre plusieurs interactions par l'intermédiaire d'autres verbs comme GET.

A chaque demande, le numéro GVB est communiqué en tant qu'authentification de la partie concernée. Ce numéro vous est attribué par Belbeef asbl. Le numéro GVB est ajouté au querystring, par exemple /registratie?meritusnr=123456.

Les namespaces définis doivent être respectés. Cela est surtout d'application lors de la transmission des données d'abattage. Le fichier Beltrace peut donc être utilisé sans engendrer un conflit avec les champs supplémentaires requis pour l'application abattoir.

Les messages peuvent comporter le terme « bin ». Ce dernier renseigne l'étape dans laquelle l'animal se trouve à ce moment. Il s'agit soit de registration (enregistrement), soit de slaughterinfo (données d'abattage), soit d'assign (attribution). Le champ état correspondant renseigne l'évaluation des données actuelles : valid (tous les champs sont valides), invalid (certains champs sont non valides et résultent en une non reconnaissance GVB) et incomplete (des données manquent).

Toutes les communications se déroulent via SSL (https). Le service Web est également disponible sans SSL (http) sous un environnement de test.

L'url de base pour l'**environnement de test** est la suivante :

https://test.slaughter.belbeef.be/rest/slaughter_test

L'url de base pour l'**environnement de production** est la suivante :

https://slaughter.belbeef.be/rest/slaughter_prod

Tous les exemples de la présente notice se réfèrent à l'environnement de test. Il va de soi que l'url de base doit être alignée sur l'environnement sous lequel vous souhaitez travailler (test ou production).

2. Enregistrement

La première étape consiste à saisir toutes les marques auriculaires que vous souhaitez commercialiser sous la reconnaissance GVB.

La saisie des numéros de marque auriculaire se fait dans l'un des formats suivants : code complet avec code du pays et chiffres de contrôle comme saisis sous Sanitrace (par exemple, BE012345678) , soit le numéro de marque auriculaire avec code du pays sans chiffres de contrôle, comme ils apparaissent sur le

passport. D'autres formes ne sont pas acceptées afin de garantir la cohérence des données. Tous les espaces dans la marque auriculaire doivent être supprimés avant la mise en ligne.

Il a été convenu que toutes les marques auriculaires sont à enregistrer et valider auprès de l'AFSCA via Beltrace avant que ces marques auriculaires soient enregistrées auprès de Belbeef.

2.1 POST

Un fichier BELTRACE peut être mis en ligne via http-verb POST. Comme aucun champ supplémentaire n'a été prévu pour l'enregistrement des marques auriculaires, les fichiers Beltrace peuvent être mis en ligne tels quels.

Seuls les éléments SlaughterLot sont requis pour l'élément SlaughterFile. Et pour cet élément SlaughterLot, le numéro de marque auriculaire est le paramètre principal.

Seuls les éléments du type « SlaughterLot » et leurs données correspondantes sont vérifiés. Le champ « ANM_REF_NBR » est obligatoire et doit comporter la marque auriculaire complète, comme renseignée sur la carte Sanitel de l'animal.

2.2 Request

POST /registration?meritusnr=9999

```
<SlaughterFileToBelImported
xmlns="http://sanitel.eai/SanitelRepository/SlaughteringServices/ImportSlaughterFile/Sla
ghterFileToBelImported" xmlns:b="http://belbeef.be/api/Request" >

  <SlaughterFile>

    <SlaughterLot>

      <ANM_REF_NBR>BE047823070</ANM_REF_NBR>

    </SlaughterLot>

  </SlaughterFile>

</SlaughterFileToBelImported>
```

2.3 Response

La réponse indique par marque auriculaire mise en ligne un statut et la reconnaissance GVB provisoire. L'évaluation définitive intervient après saisie des données d'abattage. Différentes raisons peuvent s'afficher pour expliquer la non-reconnaissance GVB d'un animal.

```
<AnimalStatusResponse xmlns="http://belbeef.be/api/AnimalStatusResponse">
```

```
<success>true</success>
<ts>2012-08-14T17:46:03</ts>
<result>
  <animcde>BE047823070</animcde>
  <status>ok</status>
  <label code="glr" valid="true">
    <code>glr</code>
    <valid>true</valid>
  </label>
  <label code="bbqs" valid="true">
    <code>bbqs</code>
    <valid>true</valid>
  </label>
  <label code="delhaize" valid="true">
    <code>delhaize</code>
    <valid>true</valid>
  </label>
  <label code="colruyt" valid="false">
    <code>colruyt</code>
    <valid>false</valid>
    <verror>age</verror>
  </label>
</result>
</AnimalStatusResponse>
```

La liste ci-dessous énumère les différentes raisons pour lesquelles une marque auriculaire est considérée comme non reconnue GVB :

- Troupeau = facility (reconnaissance du troupeau)
- Age = age
- Période de suivi = monitoring period
- Conformation = classification (Seurop)
- Etat d'engraissement = fat coverage (1-5)
- Poids abattu chaud, en kilo = warm slaughtered weight / weight
- Catégorie = category (A-E)

3. Données d'abattage

La deuxième étape porte sur la transmission des données à Belbeef. La catégorie, l'état d'engraissement, la conformation, le pH, la date d'abattage et le poids abattu chaud sont transmis par marque auriculaire.

3.1 POST

Un fichier BELTRACE détaillé peut être mis en ligne via http-verb POST. Pour l'enregistrement des données d'abattage, des champs supplémentaires sont toutefois prévus sous forme d'un namespace complémentaire.

L'unité du champ weight/poids est le kilo et peut comporter des décimales.

Des corrections peuvent être transmises dès que la marque auriculaire a été enregistrée et qu'elle n'a pas encore été attribuée à un grossiste. Les données d'abattage peuvent être corrigées. Le format est identique, les champs souhaités étant complétés par de nouvelles valeurs.

3.2 Request

POST /slaughterinfo?meritusnr=9999

```
<SlaughterFileToBelImported
xmlns="http://sanitel.eai/SanitelRepository/SlaughteringServices/ImportSlaughterFile/SlaughterFileToBelImported"
xmlns:b="http://belbeef.be/api/SlaughterRequest">

  <SlaughterFile>

    <SlaughterLot>

      <ANM_REF_NBR>BE047823070</ANM_REF_NBR>

      <SLG_DTE>2012-11-28T17:00:30</SLG_DTE>

      <b:weight>398.25</b:weight>

      <b:category>D</b:category>

    </SlaughterLot>

  </SlaughterFile>

</SlaughterFileToBelImported>
```

```
<b:classification>E</b:classification>
<b:fatcoverage>2</b:fatcoverage>
<b:ph>5.1</b:ph>
</SlaughterLot>
</SlaughterFile>
</SlaughterFileToBelImported>
```

3.3 Response

La réponse indique par marque auriculaire mise en ligne un statut et **la reconnaissance définitive GVB.**

```
<AnimalStatusResponse xmlns="http://belbeef.be/api/AnimalStatusResponse">
  <success>true</success>
  <ts>2012-08-14T17:46:03</ts>
  <result>
    <animcde>BE047823070</animcde>
    <status>ok</status>
    <label code="glr" valid="true">
      <code>glr</code>
      <valid>true</valid>
    </label>
    <label code="bbqs" valid="true">
      <code>bbqs</code>
      <valid>true</valid>
    </label>
    <label code="delhaize" valid="true">
      <code>delhaize</code>
      <valid>true</valid>
    </label>
```

```

<label code="colruyt" valid="false">
  <code>colruyt</code>
  <valid>false</valid>
  <verror>age</verror>
</label>
</result>
</AnimalStatusResponse>

```

4. Grossiste

Après avoir mis en ligne les données d'abattage d'une marque auriculaire, un animal reconnu GLVBou une de ses pièces peut être attribué(e) à un ou plusieurs grossistes.

4.1 POST

Chaque pièce ou animal peut être attribué(e) à un grossiste (uniquement des animaux éligibles à la reconnaissance GVB). Nous faisons une distinction entre les flux physiques et commerciaux.

L'attribution qui y intervient renseigne le prochain bénéficiaire. Il ne s'agit pas nécessairement de la localisation physique.

Le bénéficiaire est renseigné par pièce (maximum 4). Une date d'attribution peuvent également être transmise.

Le destinataire est identifié à l'aide du numéro GVB du grossiste. Ce dernier vous est communiqué par Belbeef asbl.

Le champ date est considéré comme la date de départ de l'abattoir. Au cas où ce champ ferait défaut ou qu'il serait vierge, la date du jour est applicable. Il est interdit de saisir des dates du passé.

Après attribution, il n'est plus possible d'apporter des corrections via les services Web.

La réponse affiche un résumé d'état de l'animal concerné : éligibilité à la reconnaissance GVB, destinataires renseignés et bin actuel.

4.2 Request

POST /assign?meritusnr=9999

```
<AssignAnimalRequest xmlns="http://belbeef.be/api/AssignAnimalRequest">
```

```
<assign>
  <animref>BE047823070</animref>
  <destination>52557</destination>
  <weight>71.25</weight>
  <dte>2012-11-28</dte>
</assign>
</AssignAnimalRequest>
```

4.3 Response

```
<AssignAnimalResponse xmlns="http://belbeef.be/api/AssignAnimalResponse">
  <success>true</success>
  <ts>2012-11-28T22:59:44</ts>
  <result>
    <animcde>BE047823070</animcde>
    <status>ok</status>
    <bin>
      <name>assign</name>
      <state>incomplete</state>
    </bin>
    <label code="glr" valid="true">
      <code>glr</code>
      <valid>true</valid>
    </label>
    <label code="bbqs" valid="true">
      <code>bbqs</code>
      <valid>true</valid>
    </label>
```

```
<label code="delhaize" valid="true">
  <code>delhaize</code>
  <valid>true</valid>
</label>
<label code="colruyt" valid="false">
  ▲<code>colruyt</code>
  <valid>false</valid>
  <verror>age</verror>
</label>
<assignments cnt="1">
  <destination>52557</destination>
</assignments>
</result>
</AssignAnimalResponse>
```

Formatted: Dutch (Belgium)

